

Rapport de gestion de

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

(auparavant Mira VII Acquisition Corp.)

Exercice clos le 31 août 2017

Table des matières

Base de présentation	3
Déclarations prospectives	3
Stratégie d'entreprise	4
Faits saillants financiers et opérationnels	5
<i>Faits saillants - Comparaison de l'exercice 2017 et de l'exercice 2016</i>	5
<i>Faits saillants – Comparaison du trimestre clos le 31 août 2017 et du trimestre clos le 31 août 2016</i>	5
Principales données financières annuelles.....	6
Événements postérieurs à la date de clôture	6
Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS.....	7
Fusion et acquisition inversée	10
Résultats d'exploitation – Exercices 2017 et 2016	11
Résultats d'exploitation – Trimestres clos les 31 août 2017 et 2016.....	12
Situation financière	14
Situation de trésorerie et sources de financement.....	15
Principales données trimestrielles	18
Tendances et caractère saisonnier des activités	18
Politique en matière de dividende	19
Gestion des risques financiers	19
Risque d'entreprise	19
Exigences additionnelles en matière de financement	19
Arrangements hors bilan	20
Instruments financiers	20
Données sur les actions en circulation	20
Information sectorielle	20
Estimations comptables critiques	21
Transactions entre parties liées	21
Récents prises de position comptable	22
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	23

Base de présentation

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion portant sur la situation financière consolidée de Marché Goodfood Corp. (« Goodfood » ou la « Société ») au 31 août 2017 et sur les résultats d'exploitation consolidés de la Société pour l'exercice clos à cette date. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés connexes de la Société sont le prolongement du rapport de gestion et des états financiers de Marché Goodfood Inc., l'acquéreur dans l'acquisition inversée décrite à la rubrique « Fusion et acquisition inversée » du présent rapport de gestion. Ce rapport de gestion, daté du 28 novembre 2017, contient des informations disponibles à ce moment. Toutes mentions dans le présent rapport de gestion à l'exercice 2018, à l'exercice 2017 et à l'exercice 2016 se rapportent respectivement à l'exercice prenant fin le 31 août 2018, à l'exercice clos le 31 août 2017 et à celui clos le 31 août 2016. Ce document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 août 2017. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. L'information financière figurant dans le présent rapport de gestion est établie conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certaines mesures financières utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS, dont celles-ci : « ventes de marchandises brutes », « bénéfice brut ajusté », « marge brute ajustée », « BAIIA », « BAIIA ajusté », « marge du BAIIA ajusté », « perte nette ajustée » et « perte par action ajustée ». Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos estimations, et nos intentions. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soient pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle encourt à un moment donné dans le contexte d'événements passés et futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivant dont il est question plus en détails à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation, l'industrie alimentaire, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, la responsabilité associée aux produits, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, la dépendance envers une seule installation, les activités syndicales et la dépendance à l'égard de la direction. Ces facteurs peuvent avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, le nombre restreint de produits, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité des permis d'approvisionnement libre, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, les conflits d'intérêt, les litiges et les sinistres catastrophiques. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients. Par conséquent, toutes les déclarations

prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire ou que le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

Stratégie d'entreprise

Survol de la Société

Goodfood est un service de livraison de repas prêts à cuisiner qui connaît une croissance rapide. La compagnie livre chaque semaine à ses abonnés tous les ingrédients frais nécessaires à la préparation de repas délicieux. L'objectif de l'entreprise est de simplifier la préparation cuisine, en laissant aux utilisateurs tout le plaisir : cuisiner, partager avec les amis et la famille et savourer. Les abonnés sélectionnent en ligne leurs recettes favorites parmi une large sélection de repas originaux. La Société prépare ensuite un panier personnalisé d'ingrédients frais et effectue la livraison chez l'abonné. Les recettes sont faciles à suivre et présentées étape par étape. La principale installation et les bureaux de la Société se situent à Montréal, au Canada. Au 31 août 2017, Goodfood comptait 31 000 abonnés actifs.

Principales stratégies d'entreprise

Nous avons pour mission de proposer des repas sains qui soient faciles et agréables à préparer. Forts de notre partenariat avec des fermes et des fournisseurs spécialisés, nous livrons des ingrédients frais aux Canadiens qui veulent cuisiner à la maison des repas à la fois sains et savoureux.

La stratégie d'entreprise de la Société repose sur l'acquisition rentable d'abonnements et la fidélisation des abonnés, l'accroissement du taux de pénétration de l'industrie des paniers-repas sur le marché canadien de l'alimentation qui récolte plusieurs milliards de dollars ainsi que sur l'optimisation continue des services logistiques et de la chaîne d'approvisionnement. Goodfood a développé un modèle efficace axé sur l'acquisition de nouveaux clients dont le rendement sur l'investissement marketing est élevé. La Société augmente le nombre de ses nouveaux abonnés grâce aux canaux de distribution, comme la télévision et les réseaux sociaux, et au programme de parrainage créé à l'interne. Les nouveaux abonnés sont souvent invités à s'inscrire en appliquant un coupon-rabais ou un code. La Société fait parfois appel à des chefs invités pour élaborer un menu et une personnalité de notoriété publique agit en tant qu'ambassadrice de la marque. Nous prévoyons tirer profit d'importantes économies d'échelle attribuables aux coûts directs moins élevés afférents aux aliments, à la main-d'œuvre, à l'emballage et à la livraison tout en assurant la croissance et le développement de nos activités.

La direction estime que le succès et la viabilité à long terme de la Société sont tributaires de sa capacité à fournir à ses abonnés une offre supérieure, à créer une expérience culinaire unique et à générer une valeur substantielle. Pour ce faire, l'installation de distribution de Goodfood est située stratégiquement, soit à proximité des principaux marchés de produits alimentaires de Montréal et des fournisseurs de services logistiques, ce qui permet à la Société de recevoir le meilleur produit qui soit le plus rapidement possible. Comme Goodfood s'est engagée à toujours offrir aux clients une expérience exceptionnelle, la Société doit continuellement s'adapter et améliorer son service grâce à la rétroaction de ses clients en temps réel.

Perspectives financières

L'industrie du service d'abonnement aux paniers-repas est devenue l'un des secteurs affichant la plus forte croissance dans le monde et elle demeure relativement récente au Canada. En conséquence, Goodfood est d'avis qu'il existe d'importantes occasions d'accroître rapidement son actif d'abonnés en continuant d'investir dans des campagnes de marketing très ciblées, dans l'élargissement des capacités et dans l'établissement d'une plateforme nationale. À mesure que la Société augmente sa base d'abonnés, la direction est confiante que la Société pourra tirer avantage des nouvelles économies d'échelle et diminuera ses frais de marketing en pourcentage des produits, ce qui contribuera à l'amélioration de la rentabilité. De plus, avec l'ouverture attendue d'une installation de production dans l'Ouest canadien au premier semestre de l'année civile 2018, la direction prévoit que la Société accroîtra sa base de clients et commencera à servir des clients de l'Ouest canadien au cours de l'exercice 2018.

Ces objectifs s'appuient sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté. Ces risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ses objectifs. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Risques d'entreprise » du présent rapport de gestion.

Faits saillants financiers et opérationnels

Faits saillants - Comparaison de l'exercice 2017 et de l'exercice 2016

- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 19 837 342 \$, ou 612 %, pour atteindre 23 081 362 \$. Les produits ont quant à eux progressé de 16 994 580 \$, ou 607 %, pour s'établir à 19 796 240 \$.
- Au 31 août 2017, on comptait 31 000 abonnés actifs, un bond de 28 000 abonnés, ou 933 %, par rapport au 31 août 2016.
- La marge brute ajustée s'est améliorée de 7,9 points de pourcentage pour se fixer à 29,8 %. Le bénéfice brut s'est chiffré à 3 589 737 \$, en hausse de 3 322 497 \$ tandis que la marge brute est montée à 18,1 %, soit une amélioration de 8,6 points de pourcentage.
- La perte nette ajustée a augmenté de 2 908 716 \$ pour s'établir à 3 802 693 \$.
- Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 1 885 328 \$, soit 1 293 217 \$ de plus.
- La marge du BAIIA ajusté s'est améliorée de 13,3 points de pourcentage, à (17,9) %.
- La Société a réalisé une acquisition inversée de Mira VII Acquisition Corp., dont les détails figurent à la rubrique « Fusion et acquisition inversée » du présent rapport de gestion. Dans le cadre de la fusion, la Société a mené à terme un placement privé aux termes duquel elle a émis 10 542 883 actions ordinaires au prix de 2,00 \$ par action, pour un produit brut totalisant 21 085 766 \$ et un produit net en trésorerie de 19 553 259 \$. Par ailleurs, toujours en lien avec la fusion, tous les billets convertibles et toutes les actions privilégiées en circulation ont été convertis en actions ordinaires de la Société.

Faits saillants – Comparaison du trimestre clos le 31 août 2017 et du trimestre clos le 31 août 2016

- Les ventes de marchandises brutes ont bondi de 7 561 070 \$, ou 659 %, pour se chiffrer à 8 709 128 \$. Les produits se sont élevés à 7 488 379 \$, en hausse de 6 492 395 \$, ou 652 %.
- La marge brute ajustée a atteint 25,5 %, soit une amélioration de 1,0 point de pourcentage. Le bénéfice brut s'est chiffré à 1 004 266 \$, en hausse de 875 623 \$ tandis que la marge brute est montée à 13,4 %, soit une amélioration de 0,5 point de pourcentage. La baisse de la marge brute pour le trimestre clos le 31 août 2017 comparativement à la période de neuf mois close le 31 mai 2017 est principalement due aux contraintes de capacité dans notre ancien établissement de Montréal et à la hausse continue de l'effectif en prévision du 1^{er} trimestre 2018, soit le début de la période de pointe.
- La perte nette ajustée a augmenté de 1 987 044 \$ pour atteindre 2 312 279 \$.
- Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont été de 1 826 575 \$, en hausse de 1 623 601 \$.
- La marge du BAIIA ajusté s'est améliorée de 2,5 points de pourcentage, à (29,0) %.

Faits saillants opérationnels

- Le 21 juin 2017, la Société a conclu un contrat de location d'une durée de cinq ans assorti d'une option de renouvellement de cinq ans et visant une installation de production d'une superficie de 83 000 pieds carrés à Ville Saint-Laurent, (Québec) au Canada. De plus, elle a obtenu un droit de premier refus pour ce qui est d'une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés situés dans un emplacement qui est directement adjacent à la nouvelle installation. En septembre 2017, les activités de production ont été transférées vers la nouvelle installation. Au cours de l'exercice 2017, Goodfood a engagé des dépenses d'investissement d'environ 1 950 000 \$ afférentes à la nouvelle installation et la direction s'attend que d'importantes sommes devront être injectées encore pour ce même emplacement au cours de l'exercice 2018.

Principales données financières annuelles

Le tableau qui suit présente les principales données financières tirées des états financiers consolidés de la Société aux 31 août 2017 et 2016, conformément aux IFRS.

Au	31 août 2017	31 août 2016
Situation financière		
Trésorerie	17 544 583	516 130
Total des actifs	21 310 242	829 880
Total de la dette ¹⁾	511 809	1 566 983
Capitaux propres (négatifs)	16 351 579	(1 249 655)

¹⁾ Le total de la dette comprend les billets convertibles, les actions privilégiées et la partie courante et non courante de la dette à long terme.

Exercices clos les 31 août	2017	2016
Résultat global		
Produits	19 796 240	2 801 660
Perte nette, représentant le résultat global	(9 866 047)	(1 239 171)
Perte par action, de base et diluée	(0,32)	(0,05)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	(1 885 328)	(592 111)
Activités de financement	20 766 924	1 162 983
Activités d'investissement	(1 853 143)	(139 628)

Événements postérieurs à la date de clôture**Contrat de location visant l'installation de production dans l'Ouest canadien**

Le 10 novembre 2017, la Société a signé un contrat de location d'une durée de sept ans assorti d'options de renouvellement pour les quelque vingt années suivantes visant une installation de production d'une superficie de 43 000 pieds carrés située dans l'Ouest canadien. Ce contrat de location est classé en tant que contrats de location simple et l'engagement total estimatif s'établit à environ 4 500 000 \$ sur le terme de sept ans. La Société a obtenu des modalités avantageuses, notamment une remise au locataire qui finance une portion importante des dépenses d'investissement prévues pour mettre en place l'installation, des hausses de loyers restreintes sur la durée du contrat de location et le droit d'agrandir dans les espaces adjacents pour soutenir la croissance future. La direction prévoit commencer à exercer des activités dans l'installation de production de l'Ouest canadien au cours du premier semestre de l'année civile 2018.

Financement par emprunt

En septembre 2017, la Société a obtenu un engagement auprès d'une banque à charte canadienne afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme de cinq ans d'un montant de 2 500 000 \$, une facilité de crédit renouvelable de cinq ans de 500 000 \$ ainsi que d'autres mécanismes de financement à court terme totalisant 300 000 \$. En octobre 2017, l'emprunt à terme a été déboursé. Le produit tiré du prêt à terme a été utilisé pour refinancer la dette à long terme de la Société et financer les dépenses d'investissement et a également servi à d'autres fins générales de l'entreprise.

Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS

Dans cette rubrique, on y décrit certains paramètres et certaines mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. On y fait également un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, le cas échéant. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et qui permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lus conjointement avec les états financiers pour les périodes indiquées.

Abonnés actifs¹

La direction définit un abonné actif comme un abonné qui doit recevoir une livraison ou qui a décidé de suspendre la livraison pour le prochain cycle de livraison hebdomadaire. Plus précisément, les abonnés actifs ne tiennent pas compte des abonnements annulés. La direction estime que le paramètre des abonnés actifs est utile puisqu'il reflète les produits futurs. La Société présente le nombre d'abonnés actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers. Le paramètre des abonnés actifs ne constitue pas une mesure financière.

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
Nombre d'abonnés actifs à l'ouverture	23 000	2 000	3 000	1 000
Variation nette du nombre d'abonnés actifs	8 000	1 000	28 000	2 000
Nombre d'abonnés actifs à la clôture	31 000	3 000	31 000	3 000

Ventes de marchandises brutes

Les ventes de marchandises brutes mesurent la valeur totale des ventes au détail des marchandises par la Société avant la prise en compte de tous les incitatifs et crédits compris dans les produits. Les incitatifs et crédits comprennent surtout des stimulants lors de l'abonnement, sous forme généralement d'un rabais offert aux nouveaux abonnés actifs lors de leur première livraison. Les ventes de marchandises brutes constituent une mesure financière non conforme aux IFRS. La direction est d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile des produits car, compte non tenu des incitatifs et des crédits composés surtout de stimulants lors de l'abonnement, et elle est représentative des produits futurs qui seront générés.

¹ Les abonnés actifs sont désignés des « abonnés » et leur nombre est arrondi à la centaine près dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2016.

Le tableau présente un rapprochement des produits et des ventes de marchandises brutes :

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
Produits	7 488 379	995 984	19 796 240	2 801 660
Incitatifs et crédits inclus dans les produits	1 220 749	152 074	3 285 122	442 360
Ventes de marchandises brutes	8 709 128	1 148 058	23 081 362	3 244 020

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée mesurent le bénéfice brut et la marge brute en fonction de la valeur des ventes au détail. Le bénéfice brut ajusté est calculé comme des ventes de marchandises brutes moins le coût des marchandises vendues. La marge brute ajustée est exprimée en pourcentage et calculée comme étant le bénéfice brut ajusté divisé par les ventes de marchandises brutes. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La direction estime que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures de rendement financier utiles, car les ventes de marchandises brutes reflètent les produits futurs qui seront générés et, par conséquent, le bénéfice brut et la marge brute futurs.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée :

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
Ventes de marchandises brutes	8 709 128	1 148 058	23 081 362	3 244 020
Coût des marchandises vendues	6 484 113	867 341	16 206 503	2 534 420
Bénéfice brut ajusté	2 225 015	280 717	6 874 859	709 600
Marge brute ajustée	25,5 %	24,5 %	29,8 %	21,9 %

BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le BAIIA s'entend du bénéfice net ou de la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement, et de la charge d'impôt. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge de rémunération fondée sur des actions car elle est incluse dans la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et autres éléments qui, selon la direction, ne découlent pas nécessairement des activités normales quotidiennes de la Société et pourraient entraver l'analyse des tendances en matière de rendement. La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les produits. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La direction estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles, car elles permettent d'évaluer la capacité de la Société de saisir les occasions de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette à long terme. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente.

Le tableau suivant fait le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté :

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
Perte nette	(3 770 110)	(366 520)	(9 866 047)	(1 239 171)
Charges financières nettes	(49 670)	47 706	4 235 513	355 483
Amortissement	21 209	4 749	54 032	9 741
BAIIA	(3 798 571)	(314 065)	(5 576 502)	(873 947)
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII	1 457 831	–	1 805 410	–
Charge de rémunération fondée sur des actions	166 767	–	219 612	–
BAIIA ajusté	(2 173 973)	(314 065)	(3 551 480)	(873 947)
Produits	7 488 379	995 984	19 796 240	2 801 660
Marge du BAIIA ajusté (%)	(29,0) %	(31,5) %	(17,9) %	(31,2) %

Perte nette ajustée et perte ajustée par action

La perte nette ajustée est définie comme une perte nette ajustée pour les éléments que la direction estime ne pas faire partie comme telle des activités normales quotidiennes de la Société et qui pourrait nuire à l'analyse des tendances en matière de rendement. La perte ajustée par action correspond à la perte nette ajustée divisée par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. La perte nette ajustée et la perte ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La direction est d'avis que la perte nette ajustée et la perte ajustée par action sont des mesures de rendement utiles car elles facilitent les comparaisons d'une période à l'autre.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la perte nette et de la perte nette ajustée :

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
Perte nette	(3 770 110)	(366 520)	(9 866 047)	(1 239 171)
Perte résultant de la réévaluation des billets convertibles	–	41 285	4 257 944	345 194
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII	1 457 831	–	1 805 410	–
Ajustements à la perte nette	1 457 831	41 285	6 063 354	345 194
Perte nette ajustée	(2 312 279)	(325 235)	(3 802 693)	(893 977)

Pour les trimestres clos les 31 août 2017 et 2016, la perte nette ajustée exclut la perte hors trésorerie de néant et de 41 285 \$, respectivement, résultant de la réévaluation des billets convertibles ainsi que les charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII de 1 457 831 \$ et de néant, respectivement, car, selon la direction, ces éléments ne reflètent pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

Pour ce qui est des exercices clos les 31 août 2017 et 2016, la perte nette ajustée ne tient pas compte de la perte hors trésorerie de 4 257 944 \$ et de 345 194 \$, respectivement, résultant de la réévaluation des billets convertibles ainsi que les charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII de 1 805 410 \$ et de néant, car, selon la direction, ces éléments ne reflètent pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

Dans le tableau qui suit, on y fait le rapprochement de la perte par action, de base et diluée, et de la perte ajustée par action :

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
Perte nette par action	(0,08)	(0,01)	(0,32)	(0,05)
Incidence des ajustements à la perte nette ci-dessus	0,03	–	0,20	0,01
Perte ajustée par action	(0,05)	(0,01)	(0,12)	(0,04)

Fusion et acquisition inversée

Le 25 avril 2017, Mira VII, et sa filiale en propriété exclusive, Mira VII Subco Inc. (« Subco »), ont conclu une convention de fusion avec Marché Goodfood Inc. aux termes de laquelle Subco devait fusionner avec Marché Goodfood Inc. (la « fusion ») pour réaliser une opération admissible sans lien de dépendance selon les politiques de la Bourse de croissance TSX (l'« opération admissible »). La fusion ayant été structurée comme une fusion triangulaire, la société fusionnée devait devenir une filiale en propriété exclusive de Mira VII au moment de la réalisation de la fusion.

Immédiatement avant la conclusion de l'opération admissible, Mira VII a regroupé ses actions ordinaires à raison de une action ordinaire de Mira VII post-regroupement pour chaque tranche de 22,2222 actions ordinaires de Mira VII préregroupement. De même, immédiatement avant la fusion, Marché Goodfood Inc. a fractionné ses actions ordinaires à raison de 24,8379775 actions pour chaque action existant avant le fractionnement (le « fractionnement d'actions »).

Le 1^{er} juin 2017, la fusion a été réalisée et Mira VII a changé son nom pour Marché Goodfood Corp. Le 7 juin 2017, les actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « FOOD » et les actions ordinaires de l'ancienne société Mira VII ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX.

Les transactions suivantes ont été réalisées dans le cadre de la fusion :

- Le 31 mars 2017, Marché Goodfood Inc. a réalisé un placement privé (le « placement privé ») de 10 542 883 reçus de souscription (les « reçus de souscription ») au prix de 2,00 \$ par reçu de souscription pour un produit brut total de 21 085 766 \$. Chaque reçu de souscription était échangeable contre une action ordinaire de Marché Goodfood Inc. et donnait, au bout du compte, le droit au porteur de recevoir une action ordinaire de Marché Goodfood Corp. à la réalisation de la fusion.
- Conformément à leurs dispositions contractuelles, tous les billets convertibles en circulation de Marché Goodfood Inc. ont été convertis en 2 645 718 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont une tranche de 1 319 717 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Les régimes d'options sur actions de Marché Goodfood Inc. et de Mira VII ont été dissous et remplacés par un régime établi par Marché Goodfood Corp. À la dissolution du régime d'options sur actions de Mira VII, toutes les options sur actions en circulation de Mira VII ont été annulées et à la dissolution du régime d'options sur actions de Marché Goodfood Inc., toutes les options sur actions en circulation de Marché Goodfood Inc. ont été annulées et échangées contre des options sur actions de Marché Goodfood Corp. selon des modalités comparables, sauf en ce qui concerne la période d'acquisition des droits, qui a été réduite.

- Les détenteurs d'actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (y compris les investisseurs ayant participé au placement privé par suite de l'échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires de Marché Goodfood Inc.) ont reçu une action ordinaire de Marché Goodfood Corp. en échange de chaque action ordinaire en circulation de Marché Goodfood Inc. À la suite de l'échange d'actions, il y avait 47 690 185 actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. émises et en circulation, dont les actionnaires ordinaires de l'ancienne société Marché Goodfood Inc. contrôlaient une importante majorité.

À des fins comptables, il a été déterminé que Mira VII est l'entreprise acquise sur le plan comptable et que Marché Goodfood Inc. est l'acquéreur sur le plan comptable puisque les actionnaires de l'ancienne société Marché Goodfood Inc. contrôlent maintenant Marché Goodfood Corp. Étant donné que Marché Goodfood Inc. est considéré comme l'acquéreur sur le plan comptable, les états financiers consolidés de Marché Goodfood Corp. sont préparés dans le prolongement des états financiers de Marché Goodfood Inc., reflétant ainsi les instruments de capitaux propres de Mira VII. Par conséquent, les chiffres correspondants de 2016 inclus dans les présentes appartiennent uniquement à Marché Goodfood Inc.

Dans le cadre de la fusion, la Société a engagé des charges liées à l'acquisition inversée de 1 805 410 \$, montant qui comprend une perte de 1 262 644 \$ représentant l'excédent de la contrepartie transférée sur les actifs nets acquis à la date de l'acquisition inversée. Pour de plus amples informations au sujet la fusion, le lecteur est prié de se reporter aux notes 1, 4 et 5 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017.

Résultats d'exploitation – Exercices 2017 et 2016

Dans le tableau suivant, on y présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016 :

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation	Variation (en %)
Produits	19 796 240	2 801 660	16 994 580	607 %
Coût des marchandises vendues	16 206 503	2 534 420	(13 672 083)	539 %
Bénéfice brut	3 589 737	267 240	3 322 497	1 243 %
<i>Marge brute</i>	<i>18,1 %</i>	<i>9,5 %</i>	<i>8,6 %</i>	<i>91 %</i>
Frais de vente, charges générales et administratives	7 360 829	1 132 721	(6 228 108)	550 %
Amortissements	54 032	9 741	(44 291)	455 %
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII	1 805 410	–	(1 805 410)	s.o.
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	8 466	8 466	100 %
Charges financières nettes	4 235 513	355 483	(3 880 030)	1 091 %
Perte nette, représentant le résultat global	(9 866 047)	(1 239 171)	(8 626 876)	696 %

¹⁾ Une variation positive constitue une incidence favorable sur la perte nette alors qu'une variation négative représente une incidence défavorable sur la perte nette. La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

²⁾ La marge brute est calculée comme étant le bénéfice (la perte) brut(e) divisé(e) par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

Explication des variations entre l'exercice 2017 et l'exercice 2016

- L'augmentation des produits est stimulée principalement par la croissance persistante du nombre d'abonnés actifs.
- La hausse du bénéfice brut s'explique avant tout par la croissance persistante du nombre d'abonnés actifs alors que celle de la marge brute résulte pour l'essentiel des coûts unitaires moindres afférents aux aliments, à l'emballage et à la livraison.
- Les frais de vente, charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse prévue des coûts de marketing et des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société.
- Les amortissements à la hausse résultent de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.
- Les charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII ont trait à la transaction décrite à la rubrique « Fusion et acquisition inversée » du présent rapport de gestion et ils englobent pour l'essentiel une perte hors trésorerie inscrite à la suite de l'acquisition inversée ainsi que des honoraires.
- La hausse des charges financières nettes est imputable en grande partie aux pertes plus élevées inscrites lors de la réévaluation des billets convertibles.
- L'augmentation de la perte nette découle surtout de la hausse des frais de vente, charges générales et administratives, des charges financières nettes et des charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII, ce qui a été contrebalancé en partie par la croissance du bénéfice brut.

Résultats d'exploitation – Trimestres clos les 31 août 2017 et 2016

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société pour les trimestres clos les 31 août 2017 et 2016 :

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation	Variation (en %)
Produits	7 488 379	995 984	6 492 395	652 %
Coûts des marchandises vendues	6 484 113	867 341	(5 616 772)	648 %
Bénéfice brut	1 004 266	128 643	875 623	681 %
<i>Marge brute</i>	<i>13,4 %</i>	<i>12,9 %</i>	<i>0,5 %</i>	<i>4 %</i>
Frais de vente, charges générales et administratives	3 345 006	442 708	(2 902 298)	656 %
Amortissements	21 209	4 749	(16 460)	347 %
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII	1 457 831	–	(1 457 831)	s.o.
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(49 670)	47 706	97 376	204 %
Perte nette, représentant le résultat global	(3 770 110)	(366 520)	(3 403 590)	929 %

³⁾ Une variation positive constitue une incidence favorable sur la perte nette alors qu'une variation négative représente une incidence défavorable sur la perte nette. La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

⁴⁾ La marge brute est calculée comme étant le bénéfice (la perte) brut(e) divisé(e) par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

Explication des variations entre le trimestre clos le 31 août 2017 et le trimestre clos le 31 août 2016

- L'augmentation des produits est stimulée principalement par la croissance persistante du nombre d'abonnés actifs.
- La hausse du bénéfice brut s'explique avant tout par la croissance persistante du nombre d'abonnés actifs alors que celle de la marge brute résulte pour l'essentiel des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage, ce qui a été contrebalancé par des coûts de main-d'œuvre plus élevés. La diminution de la marge brute au cours du trimestre clos le 31 août 2017 par rapport à la période de neuf mois close le 31 mai 2017 est attribuable essentiellement à des contraintes en matière de capacité dans nos installations montréalaises précédentes et à de l'accroissement en continue du nombre d'employés en prévision du premier trimestre de 2018, ce qui correspond au début de la haute saison.
- Les frais de vente, charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse prévue des coûts de marketing et des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société.
- L'amortissement à la hausse résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.
- Les charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII ont trait à la transaction décrite à la rubrique « Fusion et acquisition inversée » du présent rapport de gestion et ils englobent pour l'essentiel une perte hors trésorerie inscrite à la suite de l'acquisition inversée ainsi que des honoraires.
- La baisse des (produits financiers nets) charges financières nettes est attribuable en grande partie à l'augmentation des produits d'intérêts et à la diminution de la perte inscrite lors de la réévaluation des billets convertibles.
- L'augmentation de la perte nette découle surtout de la hausse des frais de vente, charges générales et administratives et des charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII, ce qui a été contrebalancé en partie par la croissance du bénéfice brut et la baisse des charges financières nettes.

Situation financière

Le tableau suivant présente une analyse de l'état de la situation financière de la Société au 31 août 2017 eu égard à 2016.

Au	31 août 2017	31 août 2016	Variation
Total des actifs	21 310 242	829 880	20 480 362
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 544 583	516 130	17 028 453
Montants à recevoir au titre des taxes de vente	773 462	81 248	692 214
Immobilisations corporelles	2 300 147	78 564	2 221 583
Total des passifs	4 958 663	2 079 535	2 879 128
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>			
Créditeurs et charges à payer	3 605 817	489 529	3 116 288
Produits différés	841 037	23 023	818 014
Billets convertibles	–	506 368	(506 368)
Actions privilégiées	–	800 015	(800 015)
Total des capitaux propres (négatifs)	16 351 579	(1 249 655)	17 601 234
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>			
Actions ordinaires	27 144 084	59 000	27 085 084
Déficit	(11 174 702)	(1 308 655)	(9 866 047)

Explication des variations survenue entre le 31 août 2016 et le 31 août 2017

- La croissance de la trésorerie et équivalents de trésorerie est attribuable au financement par capitaux propres dans le cadre d'un placement privé, ce qui a été atténué par des pertes d'exploitation et des dépenses d'investissement.
- La hausse des montants à recevoir au titre des taxes de vente traduit surtout la croissance et les entrées d'immobilisations corporelles de la Société pour le trimestre clos le 31 août 2017.
- L'augmentation des immobilisations corporelle s'explique avant tout par des dépenses d'investissement qui ont été engagées pour la nouvelle installation principale de production et de distribution de la Société qui, au 31 août 2017, était toujours en cours de construction.
- Les créiteurs et charges à payer ont augmenté du fait surtout des dettes fournisseurs plus élevées imputables à la progression des produits et des salaires à verser attribuables au plus grand nombre d'effectifs.
- Les produits différés à la hausse résultent en grande partie de la croissance des produits et du moment au cours duquel une période prend fin dans le cycle de livraison hebdomadaire de la Société.

- La diminution des actions privilégiées et des billets convertibles est survenue en raison de leur conversion en actions ordinaires.
- La hausse des actions ordinaires est attribuable avant tout au financement par capitaux propres dans le cadre d'un placement privé, à la conversion d'actions privilégiées en actions ordinaires et de celle des billets convertibles en actions ordinaires.
- L'augmentation du déficit est imputable à la perte nette inscrite pour la période de douze mois close le 31 août 2017.

Situation de trésorerie et sources de financement

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités afin de maximiser la protection du capital et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements privés de ses actions ordinaires et privilégiées, des billets convertibles et des instruments d'emprunt à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement.

Flux de trésorerie

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016 :

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 885 328)	(592 111)	(1 293 217)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	20 766 924	1 162 983	19 603 941
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 853 143)	(139 628)	(1 713 515)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	17 028 453	431 244	16 597 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	516 130	84 886	431 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	17 544 583	516 130	17 028 453

La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle pour l'essentiel des pertes d'exploitation plus importantes, ce qui a été contrebalancé en partie par des variations favorables du fonds de roulement. La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout du financement par capitaux propres dans le cadre d'un placement privé et de l'émission de billets convertibles. La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement provient en grande partie des dépenses d'investissement engagées pour la nouvelle installation principale de distribution de la Société.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les trimestres clos les 31 août 2017 et 2016 :

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 826 575)	(202 974)	(1 623 601)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	19 546 519	77 369	19 469 150
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 692 403)	(60 421)	(1 631 982)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	16 027 541	(186 026)	16 213 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 517 042	702 156	814 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	17 544 583	516 130	17 028 453

La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle pour l'essentiel des pertes d'exploitation plus importantes, ce qui a été contrebalancé en partie par des variations favorables du fonds de roulement. La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout du financement par capitaux propres dans le cadre d'un placement privé. La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement provient en grande partie des dépenses d'investissement engagées pour la nouvelle installation principale de distribution de la Société.

Actions ordinaires

Avant la fusion, les transactions suivantes portant sur les actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. ont été réalisées au cours de l'exercice 2017 :

- Le 31 mai 2017, les actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. ont été fractionnées à raison de une pour 24,8379775 actions (le « fractionnement d'actions »). Le fractionnement d'actions est reflété rétrospectivement pour les périodes correspondantes dans le présent rapport de gestion.
- Le 31 mai 2017, à la suite d'une résolution adoptée par la majorité des porteurs d'actions privilégiées, toutes les actions privilégiées en circulation ont été converties en 9 101 106 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc.
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, tous les billets convertibles en circulation ont été convertis conformément à leurs dispositions contractuelles en 2 645 718 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont une tranche de 1 319 717 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, Marché Goodfood Inc. a émis 10 542 883 actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé pour un produit brut de 21 085 766 \$, engageant des frais d'émission d'actions de 1 725 693 \$. Est inclus dans les frais d'émission d'actions un montant de 193 186 \$ lié à la juste valeur de 405 002 options de rémunération de deux ans accordées aux mandataires pour acheter des actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. au prix de 2,00 \$ par action ordinaire.

Suivant la fusion, les transactions importantes portant sur les actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. ont été conclues au cours de l'exercice 2017 comme suit :

- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, toutes les actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. ont été échangées contre des actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. à raison de une pour une.

- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, 63 647 actions ordinaires ont été émises à la suite de l'exercice d'options sur actions.

Billets convertibles

Au cours de l'exercice 2017, les billets convertibles ont fait l'objet des transactions suivantes :

- En septembre et en octobre 2016, des billets convertibles d'une valeur nominale de 1 000 000 \$, portant intérêt de 8 % ont été émis (dont une tranche de 500 000 \$ a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- En septembre 2016, des billets convertibles dont la juste valeur à la date de conversion s'établissait à 471 550 \$ ont été convertis en 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2 (dont une tranche de 349 015 \$, soit 34 306 actions, a été convertie par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, tous les billets convertibles dont la juste valeur à la date de conversion s'établissait à 5 291 436 \$ ont été convertis, selon leurs dispositions contractuelles, en 2 645 718 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont 1 319 717 actions ordinaires ont été émises par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).

Actions privilégiées

Avant la fusion, les transactions suivantes visant les actions privilégiées de Marché Goodfood Inc. ont été réalisées au cours de l'exercice 2017 :

- En septembre 2016, des billets convertibles dont la juste valeur à la date de conversion s'établissait à 471 550 \$ ont été convertis en 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2 (dont une tranche de 34 306 actions a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 31 mai 2017, à la suite d'une résolution adoptée par la majorité des porteurs d'actions privilégiées, toutes les actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit 320 000 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2, (dont une tranche de 270 306 actions était détenue par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration) ont été converties en 9 101 106 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont une tranche de 6 713 854 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 31 mai 2017, par suite de la conversion de toutes les actions privilégiées de catégorie A en circulation en actions ordinaires, Marché Goodfood Inc. a modifié ses statuts constitutifs de façon à ce que son capital autorisé consiste uniquement en un nombre illimité d'actions ordinaires.

Dettes à long terme

Au cours de l'exercice 2017, d'importantes transactions portant sur la dette à long terme ont été conclues comme suit :

- En décembre 2016, la Société a obtenu un emprunt à terme garanti de 230 000 \$ portant intérêt à un taux variable de 10,03 % en date du 31 août 2017, remboursable en mensualités d'octobre 2017 à septembre 2022.

Obligations contractuelles

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, ainsi que les engagements à l'égard des contrats de location simple au 31 août 2017 :

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	3 605 817	3 605 817	–	–
Dette à long terme	624 270	158 637	457 877	7 756
Contrats de location simple	3 125 494	632 752	2 492 742	–
	7 355 581	4 397 206	2 950 619	7 756

Principales données trimestrielles

Dans le tableau suivant, on y présente les produits, la perte nette, la perte nette ajustée, la perte nette par action et la perte nette ajustée par action des huit derniers trimestres :

Trimestres clos les	Produits	Perte nette	Perte nette ajustée	Perte par action, de base et diluée	Perte ajustée par action
31 août 2017	7 488 379	(3 770 110)	(2 312 279)	(0,08)	(0,05)
31 mai 2017	6 428 446	(1 216 635)	(860 830)	(0,05)	(0,03)
28 février 2017	3 686 947	(1 766 488)	(207 887)	(0,07)	(0,01)
30 novembre 2016	2 192 468	(3 112 814)	(421 697)	(0,13)	(0,02)
31 août 2016	995 984	(366 520)	(325 235)	(0,01)	(0,01)
31 mai 2016	928 433	(344 794)	(194 350)	(0,01)	(0,01)
29 février 2016	562 005	(420 940)	(270 363)	(0,02)	(0,01)
30 novembre 2015	315 238	(106 917)	(104 029)	–	–

- ¹⁾ La perte par action, de base et diluée, et la perte ajustée par action ont été ajustées de manière rétrospective pour refléter le fractionnement d'actions.
- ²⁾ La somme de la perte de base et diluée par trimestre pourrait ne pas équivaloir la perte de base et diluée depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

Tendances et caractère saisonnier des activités

Les produits et les charges de la Société sont touchés par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la période courue des vacances, la Société s'attend à une baisse de ses produits étant donné qu'une forte proportion de ses abonnés actifs choisit de suspendre la livraison de leur panier. Elle s'attend également que la croissance du nombre d'abonnés actifs soit inférieure au cours de ces périodes. Lorsque le temps doux revient, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité des produits. Elle s'attend aussi que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

La croissance historique des produits de la Société a minimisé l'impact du caractère saisonnier de ses activités; cependant, lorsque notre croissance ralentit ou que les dépenses saisonnières de nos clients deviennent de plus en plus importantes, le caractère saisonnier de nos activités pourrait avoir une incidence plus significative sur les résultats d'exploitation de la Société d'une période à une autre.

Politique en matière de dividende

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires et, antérieurement à la fusion, Marché Goodfood Inc. n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires ou ses actions privilégiées de catégorie A. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil d'administration de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil d'administration jugerait pertinents.

Gestion des risques financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare son budget et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Pour l'exercice prenant fin le 31 août 2018, les pertes d'exploitation attendues qui seront imputables à la croissance continue du nombre d'abonnés actifs de la Société et les dépenses d'investissement engagées pour la construction des installations de production devraient réduire le solde de trésorerie de la Société et sa situation de trésorerie eu égard au 31 août 2017, en l'absence d'un financement supplémentaire. D'après la direction, les fonds en caisse de la Société et la capacité de financement fourniront les sources adéquates de liquidités afin de satisfaire aux exigences à court terme, de financer les dépenses d'investissement prévues ainsi que toutes pertes d'exploitation.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte inattendue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et équivalents de trésorerie de même qu'à ses placements à court terme et à ses dépôts bancaires inclus dans les autres actifs courants. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord.

Risque d'entreprise

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com pour une analyse plus poussée des facteurs de risque de la Société.

Exigences additionnelles en matière de financement

La direction s'attend que la Société puisse devoir avoir recours à du financement additionnel par emprunt ou par capitaux propres dans l'avenir pour atteindre les objectifs énoncés à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, du fait de la croissance réalisée et attendue du nombre d'abonnés actifs, de l'investissement prévu dans les activités, les services logistiques, l'automatisation et la technologie, et de la possibilité qu'elle inscrive encore des pertes d'exploitation.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan qu'a pris la Société consistent en des obligations au titre de contrats de location simple dont il est question à la note 19 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2017. À l'heure actuelle, la Société n'a aucun autre arrangement hors bilan qui a ou qui serait susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des produits et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou sur les sources de financement d'importance.

Instruments financiers

Politique en matière d'investissement

La Société investit son excédent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances et qui sont choisis en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

Billets convertibles

Les billets convertibles de la Société sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur, qui est estimée à l'aide des données d'entrée de niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, sont comptabilisées dans les charges financières nettes. La valeur des billets convertibles est obtenue au moyen des options de conversion lesquelles sont généralement associées à la valeur des titres de participation de la Société à un moment donné.

Au 31 août 2017, suivant les conversions décrites à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, aucun billet convertible n'était en circulation. Au 31 août 2016, la juste valeur des billets convertibles en circulation se chiffrait à 506 368 \$. La Société a comptabilisé une perte hors trésorerie de 4 257 944 \$ au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 lors de la réévaluation des billets convertibles (345 194 \$ en 2016).

Il y a lieu de se reporter aux notes 12 et 21 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 pour de plus amples renseignements sur les billets convertibles, y compris sur leurs options de conversion et la méthode d'évaluation qui a été préconisée.

Dérivés

La Société n'a conclu aucun dérivé au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

Clauses restrictives de nature financière

En date du présent rapport de gestion, la dette à long terme de la Société, qui est composée surtout d'un emprunt à terme à taux variable sur cinq ans de 2 500 000 \$, est assortie de clauses restrictives de nature financière selon lesquelles la Société doit maintenir un ratio minimum de couverture de l'intérêt (selon un calcul modifié du BAIIA), un ratio minimum du fonds de roulement ainsi qu'un solde minimum sur les capitaux propres. Ces clauses restrictives de nature financière peuvent limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des occasions d'affaires. La Société est en conformité avec ces clauses restrictives de nature financière en date du présent rapport.

Données sur les actions en circulation

Au 28 novembre 2017, la Société détenait 47 753 832 actions ordinaires émises et en circulation, 751 581 options sur actions en circulation et 405 002 options de rémunération de mandataires en circulation.

Information sectorielle

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que nos principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché canadien des paniers-repas.

Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comptables et hypothèses de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 comprennent l'estimation du pourcentage d'utilisation au titre des crédits de vente et de référence inclus dans les produits différés et la recouvrabilité de l'impôt différé. La Société recourt au jugement pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue.

Transactions entre parties liées

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, qui agit également à titre de chef de l'exploitation, sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil d'administration.

Les transactions entre parties liées de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 sont les suivantes :

- Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a comptabilisé une charge de 276 533 \$ (146 521 \$ en 2016) au titre des avantages à court terme versés aux principaux dirigeants;
- Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a comptabilisé une charge liée aux paiements fondés sur des actions de 80 503 \$ (néant en 2016) au titre des options sur actions attribuées aux principaux dirigeants;
- Le 1^{er} juin 2017, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 2 639 434 \$ ont été convertis en 1 319 717 actions ordinaires;
- Le 31 mai 2017, 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 236 000 actions privilégiées de catégorie A, série 2, détenues par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration dont la valeur comptable s'établissait à 706 953 \$ ont été converties en 6 713 854 actions ordinaires;
- Le 14 septembre 2016, la Société a émis un billet convertible d'une valeur nominale de 500 000 \$ en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration.
- Le 6 septembre 2016, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 471 550 \$ ont été convertis en 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 2.

Ces transactions sont comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées. Les billets convertibles sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette.

Récentes prises de position comptable

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

En juin 2016, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié les modifications apportées à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, visant à clarifier la manière selon laquelle certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions doivent être comptabilisés. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La Société prévoit appliquer les modifications apportées à l'IFRS 2 lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été établie.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est autorisée. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires — opérations de troc impliquant des services de publicité*. En avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui entrent en vigueur en même temps que l'IFRS 15. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés et quel montant est comptabilisé. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. Les clarifications apportées à l'IFRS 15 fournissent des directives supplémentaires concernant l'analyse en cinq étapes, la transition et l'application de la norme aux licences de propriété intellectuelle. La Société prévoit appliquer l'IFRS 15 et les clarifications lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été établie.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9 [l'« IFRS 9 (2014) »]. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est autorisée. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas obligatoire et n'est autorisé que si l'information est disponible, sans recours à l'information rétrospective. L'IFRS 9 (2014) instaure de nouvelles exigences visant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend également une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui permet une meilleure harmonisation de la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. La Société prévoit adopter l'IFRS 9 (2014) lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été établie.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 16 lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été établie.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au contrôle interne à l'égard de l'information financière décrit dans le Règlement 52-109 - *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société est devenue un émetteur assujéti à l'achèvement de la fusion et elle a enclenché un processus de conception et de mise en oeuvre de contrôles internes destinés à fournir l'assurance raisonnable que l'information qu'il doit présenter dans ses documents déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction de la Société continue de concevoir, d'élargir la portée et de perfectionner de tels contrôles afin de minimiser les risques à cet égard.

Au cours de l'exercice 2017, la séparation des fonctions au sein du service des finances de la Société a été déficiente, des mesures ont donc dû être prises pour atténuer le risque de détournement d'actifs et le risque d'erreurs. Aucune inexactitude n'a été décelée au titre de cette déficience. La direction a conçu et mis en oeuvre des contrôles additionnels afin de mieux séparer les fonctions au sein du service des finances de la Société.